

D 2025 06 19 053

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 19 Juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 13 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, D. GANNE, R. OTZENBERGER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, C. TOWNSEND, G. MASRARI, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS, A. NEUSSER

Absents : M. FOURNIER, V. KRYK

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à W. DELAVENNE, M. GRENIER à J. DAZIN, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, G. MASRARI à D. GANNE, P. GUINOT à M-C. ROCH, H. GRANGE à M. CHALENDAR, J. DIZERENS à O. GUICHARD, A. NEUSSER à A. BOUSSER

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire

10. Ressources Humaines – Accroissement temporaire d'activité du 7 juillet 2025 au 31 août 2025

Pour le service enfance

La commune souhaite recruter deux stagiaires BAFA à l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires d'été.

Les missions des stagiaires recrutés seront les mêmes que celles des animateurs. Les stages seront rémunérés sur le grade d'adjoint d'animation.

Pour permettre d'accueillir dans les meilleures conditions possibles tous les adolescents souhaitant s'inscrire auprès du Sac'Ados sur la première semaine de juillet, le recrutement d'un animateur possédant le permis de conduire, sur le grade d'adjoint d'animation, est nécessaire.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- CRÉE deux postes d'adjoints d'animation à 35 h 00 hebdomadaire, en accroissement temporaire d'activité, du 7 juillet au 31 août 2025 ;
- CRÉE un poste d'adjoint d'animation à 35h00 hebdomadaires, en accroissement temporaire d'activité du 7 au 11 juillet 2025 ;
- DIT que les dépenses seront inscrites au BP 2025.

Fait à Ornex, le 20 juin 2025

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 juin 2025

Affiché le : 20 juin 2025
Olivier GUICHARD

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.